

Convocation à l'Assemblée Générale

Madame, Monsieur,

Vous êtes convié(e)s à l'Assemblée Générale ordinaire de votre club qui se tiendra le *samedi 7 septembre 2024 à 18h30*, au club house.

Cette année, l'Assemblée Générale sera précédée d'une animation de rentrée : venez nombreux à partir de 16h.

Ordre du jour :

- rapport moral sur l'activité par le président ;
- rapport financier de l'exercice par le trésorier ;
- vote des deux rapports ;
- bilan sportif de l'année 2023-2024 et compétitions à venir ;
- école de tennis ;
- élection des tiers sortant / entrant ;
- mot de la Mairie ;
- questions diverses.

L'Assemblée se terminera bien sûr par le traditionnel pot de l'amitié !

La présence de chaque licencié et/ou de son représentant légal est vivement souhaitée.

Si vous souhaitez vous présenter au Bureau, il est important de vous faire connaître auprès du président Olivier DUTARTRE par mail ou par courrier.

Pour être éligible, il convient :

- d'être membre de la section depuis plus de six mois ;
- d'être en règle à l'égard de la trésorerie ;
- d'être âgé de 16 ans ou plus à la date de l'assemblée générale ;
- de jouir de ses droits civiques ;
- de ne pas être soumis aux conditions restrictives de l'article 4 alinéa 1 ;
- de ne pas avoir été radié d'une section durant les deux années précédentes ;
- de faire acte de candidature auprès du président.

Pour toute question, remarque ou précision, n'hésitez pas à nous contacter :

mail : asmontlouistennis@free.fr

téléphone : 02.47.50.99.45.